

COURS D'ESCALADE 2008- 2009

Informations générales

Quand ?

Une fois par semaine du mardi 16 septembre 2008 au dernier vendredi avant vacances d'été 2009.

Pas de cours pendant les vacances scolaires.

Chaque cours dure **1h 30**

Où ?

- Au gymnase du Luxembourg (derrière hôpital Belle Isle- rue de la piscine à Metz)
- Au gymnase Paul Valery - rue Bergson -57070 Metz
- En mai et juin, selon les conditions météorologiques, les cours pourront se dérouler à l'extérieur, à l'école d'escalade de Montois la Montagne. Vous en serez alors avertis par tract distribué aux cours ou par courrier électronique. Nous demanderons alors aux parents d'amener les enfants sur place.
- D'autres sorties sont susceptibles d'être organisées. Des informations seront données au cours de l'année.

Précisions sur les niveaux.

- débutant : n'ayant jamais pratiqué ou occasionnellement une ou deux fois.
- Initié : ayant suivi une année complète de cours ou un stage dans le cadre de l'animation estivale.
- Perfectionnement : ayant suivi plus d'une année complète de cours et /ou plusieurs stages dans le cadre de l' "animation estivale".
- Pré - compétition : entraînement plus poussé pour des enfants de 9 à 12 ans intéressés par la compétition et pratiquant au minimum depuis un an - 12 places au maximum - tests d'entrée.
- Compétition ; Entraînement plus poussé pour les plus de 12 ans (âge minimum pour participer aux compétitions fédérales - engagement moral à participer aux championnats d'escalade de la Moselle (mi-novembre) et de Lorraine (début février) 12 places au maximum - tests d'entrée..

Remarque : Des compétitions hors circuit fédéral, organisées par des clubs ou des salles privées d'escalade seront proposées à tous les enfants inscrits aux cours. Ils pourront tous y "goûter" !

Stages pendant les vacances scolaires et événements :

Grégory , aidé d'animateurs bénévoles, va régulièrement organiser des stages pendant les vacances scolaires. Des manifestations telles que Défi Téléthon, Nuit de la grimpe sont programmées. Votre enfant peut y participer. Information par tract distribué aux cours ou par courriel.

Notes : - quelle que soit l'activité proposée, nous prêtons le matériel spécifique à l'escalade.
- renseignements complémentaires: Gregory Debas, le moniteur

Tél: 03 87 68 03 28 - - gregory.debas431@orange.fr

Pour une bonne conduite des cours, le moniteur a besoin de toute son attention. Il vaut mieux communiquer avec lui avant ou après le cours..

Licence-club (de septembre à septembre)

- Enfants déjà adhérents:

Le formulaire de renouvellement de licence vous parviendra courant octobre. (C'est notre fédération qui se charge de cet envoi)

Vous devez le renvoyer, dûment rempli, à la permanence rue Coetlosquet.

- Nouveaux adhérents :

Vous trouverez ci-joint une **demande de licence** à remplir.

N'oubliez pas :

- de la **signer**
- d'indiquer votre **choix en matière d'assurance ***
- de nous fournir un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique des ports de montagne, y compris en compétition.

- *Assurance : Si vous êtes sûr(e) que votre assurance personnelle couvre votre enfant pour les blessures qu'il pourrait se faire pendant ses activités (escalade) dans le cadre du club ou à titre personnel, vous pouvez refuser la part "assurance de personnes" comprise dans la licence et déduire du montant de la cotisation (cochez "je refuse ... "sur la demande).*
- *Sans ces trois indications il ne nous sera pas possible de vous délivrer la licence demandée.*

Tarifs

1) Adhésion -licence + assurance

- adultes : 68,95 euros
- conjoint : 49,15 euros
- Enfants de membres du club : - 18-24 ans : 34,95 euros / moins de 18 ans : 27,65 euros
- Autres : 18 -> 24 ans : 48,95 euros / moins de 18ans : 38,95 euros

Déduire 13 euros si assurance personnelle suffisante.

2) Cours annuel : 260 euros

Marche à suivre pour l'inscription et le règlement :

Pour alléger votre budget de rentrée, il vous est possible de rédiger plusieurs chèques en précisant au dos à quelle période vous désirez qu'ils soient débités entre octobre 2008 et fin juin 2009 . Les chèques ne seront encaissés qu'à partir d'octobre)

- Remplir la fiche d'inscription, établir le ou les chèques de règlement du cours.
- Le cas échéant remplir la demande de licence, établir le chèque selon tarifs ci-dessus ,
- Mettre le tout sous enveloppe portant le nom de votre ou de vos enfants avec l'indication "cours" ou "cours + adhésion."
- Chèques à l'ordre de "**Club Alpin Français de Moselle**"
- A noter que nous acceptons les chèques - vacances , les participations des comités d'entreprise.
- **Remettre le tout à Gregory Debas avant le dernier cours de juin 2008, ou à ses remplaçants ou l'envoyer à son adresse : 87 rue Sente à My 57 000 Metz**